



COLDWELL BANKER **LUXURY & FAMILY**

HONORAIRES MAXIMUMS DE PRESTATIONS

- Les honoraires de transaction sont à la charge du mandat sauf dispositions particulières.
- Le barème est applicable à tout mandat de vente et mandat de recherche.
- Le taux maximum appliqué est de 6% TTC (TVA en vigueur à 20%) sur la vente de villas et appartements. Ce taux est calculé sur le prix de vente de la propriété.
- Le taux maximum appliqué pour la vente de terrains constructibles est calculé sur le prix de vente de la propriété dans la limite de 10% TTC.

Coldwell Banker Luxury & Family

87 rue des Isnardons 06250 Mougins - France

+33 4 92 28 18 62 / +33 6 03 84 14 44 / luxury-family@coldwellbanker.fr

SARL au capital de 7 000€ / SIRET 494 437 262 00038 - RCS Cannes 2007 B 00261 / TVA FR20494437262

Carte Pro n° CPI 0605 2017 000 017 362 CCI Nice Côte d'Azur – FNAIM n°29581D